



Madame, Monsieur,

Dossier suivi par : Stéphanie BERBEY
Service des Affaires Educatives
Tél. : 02.54.50.54.36
stephanie.berbey@vineuil41.fr

N/Réf.: FF/FHP/SB/2020-21

V/Réf. :

Objet : Information accueil de loisirs, animations sportives...

Vineuil, le 3 juin 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du déconfinement, la réouverture progressive des groupes scolaires s'est accompagnée d'une remise en route des services périscolaires. Ainsi, vos enfants sont accueillis, le matin et le soir, dans les conditions respectueuses du protocole sanitaire édicté par les services préfectoraux, avec le personnel encadrant réglementaire.

Néanmoins, dans un souci de cohérence avec les orientations prises par le corps enseignant qui privilégie les "groupes classes" pour éviter un mélange des enfants, l'accueil de loisirs du mercredi était maintenu fermé. Toutefois, compte-tenu de l'évolution de la situation sanitaire, de la mise en place de la seconde phase de déconfinement et pour répondre aux besoins des familles, celui-ci sera ouvert à compter du 10 juin selon les modalités d'inscriptions et tarifaires en vigueur. Pour précision, il vous sera demandé de fournir un repas froid et le goûter à votre enfant ainsi que le nécessaire (assiette, couverts, gobelet, eau, serviette).

Nos équipes travaillent, aujourd'hui, sur les activités qui pourront être proposées aux familles cet été. Le contexte est évidemment inédit et les orientations préfectorales en cours d'élaboration. De ce fait, les modalités globales d'accueil seront certainement inédites. De plus, le calendrier des inscriptions et les programmes d'activités s'en trouvent inévitablement perturbés.

Conscient que cette situation ne facilite pas, à ce jour, votre organisation estivale, je tiens à vous remercier de votre patience.

Soyez sûrs, que la ville met tout en œuvre pour permettre l'accueil de vos enfants dans de bonnes conditions sur la période estivale. Nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes les propositions imaginées dès que le cadre réglementaire nous le permettra.

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression des mes sincères salutations.



Le Maire,

François FROMET